



# Rapport d'Activités 2021

**Benjamin Briant**

**31/03/2022**

Cher adhérents - usagers,

Une fois de plus notre association tient son Assemblée Générale, moment important s'il en faut pour rendre compte de ce qui s'est passé d'un point de vue comptable et sur les activités.

La fonction de Président me confère comme chaque année la responsabilité de présentation du rapport d'activité de notre association. Ce rapport présente essentiellement l'année 2021 mais je reviendrai bien évidemment sur l'année 2022 sur les perspectives.

Je reviendrai donc dans ce rapport sur les éléments marquants de cet exercice :

1. Structure associative et fonctionnement du CA
2. Les relations institutionnelles
3. Les aspects RH
4. La maîtrise budgétaire et la tarification
5. L'évolution de l'offre et les actions de restauration
6. La démarche de Développement Durable
7. Les orientations stratégiques 2022

## **La structure associative AUC et le fonctionnement du Conseil d'administration**

Les élections de renouvellement du Conseil d'Administration se sont déroulées le 23 Novembre dernier, conformément au calendrier décidé par le bureau sortant.

5 agents de l'IGN se sont déclarés candidats pour 5 postes, et malheureusement aucun agent de Météo France n'a déposé de candidature.

Les 5 candidats IGN ont été élus avec respectivement :

- 174 voix pour Benjamin Briant
- 179 voix pour Marion Gaudon
- 180 voix pour Hazel Joseph, Matthieu Brun et François Fund.

A la suite de cela, le bureau de l'AUC a été renouvelé par un scrutin interne au Conseil d'Administration.

Ont été élu-e-s :

- À la présidence : Benjamin Briant
- À la vice-présidence : Grégory Pain
- Au secrétariat général : Clémentine Mathey
- Au secrétariat général adjoint : Hazel Joseph
- À la trésorerie : Marion Gaudon
- À la trésorerie adjointe : François Fund

Nous avons constaté la démission du poste d'administratrice et de secrétaire général adjointe en 2021, d'Hazel Joseph, partie de l'établissement dans le cadre d'une mobilité suite à un concours brillamment réussi.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois, principalement du fait des périodes de confinements, du télétravail ainsi que des limites de jauge de salle de réunion. Ce faible nombre de réunion est regrettable à bien des égards, notamment parce que cela n'a pas permis aux nouveaux administrateurs élus fin 2019 de s'approprier les sujets de l'AUC de manière complète.

## Les relations institutionnelles

L'AUC a signé un avenant à la convention IGN 2020-2023 concernant les engagements de l'association déclenchant le versement des aides exceptionnels. Ceux-ci étaient alors les suivants :

- Remboursement du Prêt Garanti par l'État d'un montant de 50k€ ;
- Redimensionnement de l'équipe et mise en place d'un plan de formation pour 66k€ ;
- Remise en état de l'outil de production pour 10k€ ;

Ces aides, d'un montant total de 126k€, ont bien été versées par l'IGN et Météo France, et l'AUC a tenu ses engagements.

Le maintien de la subvention dite COVID d'un montant d'1,61€ par repas non pris en 2021 a permis à l'AUC de maintenir son niveau de Trésorerie.

Deux nouvelles conventions ont été signées, d'un an renouvelable avec tacite reconduction : l'une avec la DRIEAT, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports, et l'autre avec le CAES du CNRS, le Comité d'Action et d'Entraide Sociales. La fréquentation des agents de ces deux entités reste modique mais cela a permis de nous maintenir.

## Les aspects «Ressources Humaines»

L'organisation du travail s'est stabilisée en 2021.

Nous avons compté en 2020 :

- 1 licenciement économique au mois de juillet

Ce troisième licenciement est intervenu au mois de mai 2021, le salarié a fait le choix de ne pas recourir au CSP, Contrat de Sécurisation Professionnel, qui prévoit l'organisation et le déroulement d'un parcours de retour à l'emploi et des mesures d'accompagnement comprenant notamment des périodes de formation et de travail en entreprise.

L'AUC a eu recours au chômage partiel jusqu'en juin 2021. Pour mémoire, le dispositif de chômage partiel n'implique pas que les salariés soient payés par l'État. Le processus est le suivant :

- L'AUC continue à verser les salaires aux salariés et déclare à la DIRECCTE le nombre d'heure « chômée » ouvrant droit à subventionnement.
- La DIRECCTE, à partir de taux issus des décisions gouvernementales, établie le montant de subventionnement ;
- L'AUC doit continuer à verser les cotisations sociales patronales URSAAF et Retraite.

Le télétravail mis en place pour la comptable Marie Jo Hédouin est entré en phase nominale en 2021. Le président de l'AUC a reçu une demande de contrat de télétravail de la part du Chef-Gérant Théo Apostolski, qui a été refusée au motif que la période de reprise de la fréquentation nécessitait un management appuyé de sa part et que la discussion sur les activités télétravaillables n'a pas été engagée par le demandeur.

Le Conseil d'Administration a voté une augmentation générale des salaires des personnels de l'AUC de 2.6% au mois d'Octobre, à la hauteur de l'inflation constatée en 2020, et le 13<sup>ème</sup> mois a été négocié et mis en place pour la fin de l'année.

## La maîtrise budgétaire en période COVID

Comme le rapport de trésorerie l'a évoqué, la trajectoire économique de l'AUC est redevenue positive en 2021, notamment grâce aux aides de l'IGN et de Météo France, ainsi que des exonérations importantes de cotisations sociales patronales.

L'AUC s'est efforcée de gérer la trésorerie en soldant sa dette du Prêt Garanti par l'État à hauteur de 50K€, en maintenant auprès des fournisseurs un paiement à 45 jours avec l'accord de ces derniers.

En 2021, l'AUC n'a pas eu à piocher dans notre épargne et nos fonds propres, sans toutefois les reconstituer à hauteur de ce dont nous disposions avant la crise soit 200K€. Cela note une stabilisation de la situation financière pour l'association en 2021.

La mise en place d'outils de pilotage du suivi de la trésorerie, du suivi de la consommation budgétaire et du suivi des recettes a favorisé cette stabilisation, ce malgré la poursuite des quasi confinement et des restrictions d'accès au site. Nous avons anticipé et adapté nos actions de gestion.

Je tiens à saluer l'ensemble des salariés à ce moment-là de mon rapport l'implication de tous pour maîtriser, chacun à son niveau, les dépenses et faire des économies.

Comme évoqué plus haut dans mon rapport, l'AUC a sollicité des aides exceptionnelles auprès de l'IGN et Météo France. Celles-ci ont représenté un montant total de 111K€. Malgré ces aides précieuses, le résultat comptable de l'année de 2020 est bien négatif.

## L'évolution de l'offre et les actions de restauration

L'AUC-IGN a adopté le principe de réduction du nombre d'offres quotidiennes et de leur nature, pour maîtriser les coûts des denrées, tout en respectant **les engagements contractuels de la convention et de la loi Egalim**.

Cette évolution a respecté la philosophie de l'AUC, sur l'approvisionnement et la qualité des denrées afin de ne pas perdre l'esprit de ce qui a été mis en place ces dernières années.

Une réflexion a été menée sur les achats en particuliers, essentiellement pour contrer les augmentations de tarifs. La remise en concurrence des fournisseurs a été conduite par le Chef-gérant, avec la difficulté dans cette démarche liée au contexte de crise économique généralisée.

Aucune action de restauration n'a vraiment pu être menée à son terme, la priorité n'étant pas celle-ci mais plutôt la survie de l'association.

## Les orientations stratégiques 2022

Chers Usagers, lors de l'AG de l'année dernière, je préconisais l'adoption d'un mode de gestion « convalescent », vigilant sur les risques de reprise pandémique, prudent sur les dépenses et volontariste sur les demandes d'aides financières auprès des établissements IGN et Météo France. Les résultats sont présents. Nous ne sommes plus sous le coup d'une procédure d'alerte du commissaire aux comptes, ce qui implique que les prévisions budgétaires et de fréquentation que nous faisons permettent une continuité d'exploitation de la structure.

Nous allons entrer en discussion avec l'IGN autour de l'idée d'une augmentation de la subvention de fonctionnement en lien avec l'inflation des prix des denrées, ce afin d'appréhender la période qui s'annonce sans une fois de plus augmenter les prix pour les usagers.

Nous allons reprendre contact avec la Mairie de Saint Mandé afin que les agents viennent se restaurer comme par le passé.

Enfin nous percevons une reprise des prestations de pause-café et de repas de Direction, ce qui va stabiliser encore un peu plus les finances de l'association.

Je vais vous laisser la parole, chers usagers, pour débattre du bilan présenté et des orientations stratégiques pour notre association.

Je vous remercie enfin, Mesdames et Messieurs les usagers, sans qui l'AUC ne serait pas ce qu'elle est.

Vive l'AUC-IGN.